



ROSCANVEL

Pêcheurs plaisanciers. Une belle unanimité

C'est devant une assemblée d'une cinquantaine d'adhérents (plus 30 procurations) que s'est tenue, vendredi 18 janvier, l'assemblée générale ordinaire de l'association des pêcheurs-plaisanciers de Roscanvel.

Les trois rapports ayant été votés à l'unanimité, le président Dominique Fleuret, a d'abord rappelé l'objectif premier de l'association, « la défense des droits des pêcheurs-plaisanciers, en communion avec la fédération [FNPPSF] ». Il a précisé les nouvelles réglementations et regretté qu'elles ne visent que les plaisanciers. Il s'est aussi réjoui de la participation généreuse des adhérents à la vie de l'association, mais aussi de la commune à travers les différentes fêtes de l'été.

Le secrétaire, Dominique Parent, a ensuite évoqué les diverses



Les pêcheurs-plaisanciers ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

manifestations de l'année : nettoyage des cales et des grèves, sorties pêche, repas, Téléthon, journée du nautisme...

Les comptes ont été ensuite

expliqués par le trésorier, Michel Dréwillon.

À l'unanimité, un nouveau conseil d'administration a été élu. À son tour, il a désigné, à

l'unanimité toujours et sans plus de surprise, le nouveau bureau, qui se compose comme suit : président, Dominique Fleuret ; vice-président, Bernard Etienne ; secrétaire, Dominique Parent ; secrétaire adjoint, Jean-Luc Mingant ; trésorier, Michel Dréwillon ; trésorière adjointe, Josette Steffe. Tout le monde s'est ensuite attardé autour du buffet et du pot de l'amitié.

RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU. Elle débutera à partir de lundi.

Contact : tél. 02.98.27.24.76.

BELOTE. L'association Loisirs et détente du Glacis organise, aujourd'hui, son concours de belote, à 20 h 30, à la salle des fêtes.